



HAL
open science

Le trésor de Coesmes (Ille-et-Vilaine). La circulation monétaire en Armorique vers 275 après J.-C. : les monnaies officielles, leurs imitations locales et les persistances de l'art celtique

Pierre Le Gentilhomme

► To cite this version:

Pierre Le Gentilhomme. Le trésor de Coesmes (Ille-et-Vilaine). La circulation monétaire en Armorique vers 275 après J.-C. : les monnaies officielles, leurs imitations locales et les persistances de l'art celtique. Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1947, 5 (2), pp.319-349. 10.3406/galia.1947.2044 . hal-01920941

HAL Id: hal-01920941

<https://hal.science/hal-01920941>

Submitted on 27 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LE TRÉSOR DE COESMES

(Ille-et-Vilaine)

LA CIRCULATION MONÉTAIRE EN ARMORIQUE VERS 275 APRÈS J.-C.

LES MONNAIES OFFICIELLES, LEURS IMITATIONS LOCALES

ET LES PERSISTANCES DE L'ART CELTIQUE

par M. Pierre LE GENTILHOMME

Les méthodes de la science numismatique ont fait, depuis quelques années, de grands progrès; aussi l'examen critique de tout dépôt comprenant les monnaies des empereurs ayant régné en Gaule dans les années 260 à 274 après J.-C. acquiert-il une valeur d'autant plus précieuse que les autres sources historiques, les textes en particulier, n'offrent guère, pour cette période de l'évolution de l'empire romain, que lacunes et contradictions. Si notre information est déjà très déficiente en ce qui concerne l'histoire de Rome et des empereurs qui ont eu l'Italie en leur pouvoir, elle laisse encore plus à désirer pour celle des empereurs gaulois. Seules les données de l'archéologie et de la numismatique peuvent suppléer à la pauvreté du matériel épigraphique et à la carence des sources manuscrites pour nous documenter sur la vie des cités gallo-romaines et de leur territoire, dans la seconde moitié du troisième siècle.

L'Etat romain subit alors une crise des plus graves : l'immensité de l'empire, les difficultés de son administration, l'anarchie militaire et la menace de l'invasion des Germains, des Goths et des Perses amenèrent Valérien à partager d'abord le pouvoir avec son fils Gallien dès 253, puis, en 256, aboutirent à une véritable division de l'empire, de l'armée et des trésors. Pour faire face au danger perse, Valérien s'attribue la partie orientale de l'empire, tandis que Gallien, en Occident, surveille les frontières du Rhin et du Danube. Les fils de Gallien, les Césars Valérien jeune, puis Salonin, résident successivement à Cologne où Gallien viendra lui-même triompher des Germains.

La décentralisation administrative entraîne la création d'un certain nombre d'ateliers monétaires, succursales de l'atelier de Rome. A Antioche et à Samosate, est frappé le numéraire destiné à la solde de l'armée d'Orient, à Milan, celui de l'armée du Danube, à Cologne, celui de l'armée du Rhin. Ces réformes sont coûteuses et entraînent aussitôt l'inflation qui joue sur l'émission des *antoniniani*.

C'est alors qu'en 260, survient un fait inouï, un désastre sans précédent dans les annales de l'empire : Valérien tombe au pouvoir des Perses. L'Orient reconnaît comme empereurs Macrien jeune et Quietus, fils de Macrien, qui, à Samosate, disposait des trésors de Valérien. En Gaule, Postume se soulève avec les légions

de Germanie inférieure, marche sur Cologne et y fait massacrer Salonin. La chronologie et la succession de ces événements que nous considérons comme une conséquence de la captivité de Valérien sont encore discutées, mais le trésor de Coesmes vient révéler une pièce nouvelle qui peut contribuer à résoudre ce difficile problème.

Gallien réorganise l'armée à Milan en développant les corps de cavalerie dont la mobilité lui permit de tenir en échec jusqu'en 268, à la fois les barbares et ses compétiteurs à l'empire. En s'appuyant sur les princes palmyréniens, Gallien parvint à rétablir son autorité suzeraine sur l'Orient, mais bien qu'il eût obtenu des succès au cours de sa campagne contre Postume, il ne put récupérer l'empire des Gaules, avec l'Espagne et la Grande-Bretagne. En 268, un général de Gallien, Auréolus, trahit la cause de cet empereur et, à Milan, prit le parti de Postume qui s'était distingué dans la lutte contre les Germains. Gallien vint aussitôt mettre le siège devant Milan, mais il fut assassiné par ses officiers illyriens, et l'un d'eux, Claude, lui succéda. La victoire de Claude sur les Goths lui valut une grande popularité et, après sa mort, survenue en 270, les honneurs de la consécration. Claude ne put cependant réduire l'empire des Gaules et venir au secours d'Autun révoltée contre Victorin, le nouvel empereur des Gaules (268-270), qui, après avoir éliminé Marius, avait succédé à Postume. Ce dernier avait été massacré en 268 par ses soldats pour leur avoir refusé le pillage de Mayence, lors de la répression du soulèvement de Lélien. A Victorin succéda Tétricus (270-274) qui, en 274, à Châlons-sur-Marne, préféra abandonner ses troupes et se soumettre à Aurélien en le priant de le libérer des charges d'un pouvoir trop contesté. Aurélien (270-275) avait succédé à Claude, après les quelques semaines que dura le règne de Quintille, frère de Claude. Il rétablit l'unité de l'empire et réforma la monnaie. Cologne et Trèves furent un moment éclipsées et Lyon redevint l'atelier monétaire des Gaules. Pendant plusieurs années encore, les Gaules eurent à souffrir de l'anarchie et des invasions germaniques. Probus libéra la Gaule des barbares mais le pays ne fut pacifié que par Maximien Hercule. L'organisation de la tétrarchie, en 293, fit revivre les cadres administratifs de l'empire gaulois et c'est à Trèves que Constance Chlore établit sa résidence où il remit en activité l'atelier monétaire de Victorin et de Tétricus.

LA TROUVAILLE ET SA COMPOSITION

En mars 1927, un cultivateur des environs de Coesmes (arrondissement de Vitré, Ille-et-Vilaine), qui démolissait un vieux mur pour abattre un pommier, trouva deux vases en terre pleins d'*antoniniani* de billon, au nombre de 1576. Les vases furent jetés au rebut et les monnaies parvinrent chez un antiquaire de Rennes: le trésor était encore au complet, aux dires du vendeur, quand il fut acquis par M. le Dr. Trassagnac, qui lui consacra alors une brève notice dans la chronique des trouvailles de

la *Revue numismatique*¹. Nous sommes particulièrement reconnaissant à cet amateur d'avoir sauvé ce trésor de la dispersion et d'avoir consenti à le céder au *Cabinet des Médailles* où il nous a été loisible d'en faire l'étude approfondie.

Les 1305 pièces que nous avons pu examiner permettent de se faire une idée assez exacte de la composition du dépôt que M. le Dr. Trassagnac a conservé presque intact. Il suffira pour s'en assurer de comparer les chiffres de l'inventaire sommaire dressé par ce numismate et ceux de notre propre travail. Les résultats des deux analyses sont concordants dans l'ensemble sauf pour les *antoniniani* de Postume dont il nous manque plus d'une centaine de pièces; ces monnaies étant les seules susceptibles d'intéresser les collectionneurs, par la qualité de leur frappe et leur état de conservation, ont servi à faire des échanges ainsi d'ailleurs que les *antoniniani* de Lélien et de Marius, pièces d'une rareté relative.

Voici d'abord l'état du dépôt tel que le fournit M. le Dr. Trassagnac:

Julie Mamée, 1; Gordien III, 1; Philippe fils, 1; Trébonien Galle, 4; Volusien, 3; Emilien, 1; Valérien, 19; Gallien, 54; Salonine, 26, « Salonin », 11; « Valérien jeune », 3; Claude II, 39; Quintille, 3; Postume, 266; Lélien, 2; Marius, 3; Victorin, 70; Tétricus père, 124; Tétricus fils, 59. Les autres pièces du trésor, au nombre de 886, étaient des « petits bronzes » barbares de Victorin et surtout des deux Tétricus, dont beaucoup paraissent être des mêmes coins.

Après les quelques prélèvements auxquels il a été soumis, le dépôt s'est encore révélé constitué de trois groupes de monnaies ainsi qu'il ressort du tableau dressé plus bas:

1° un denier de Julie Mamée (222-235) et 124 *antoniniani* de billon des empereurs ou impératrices depuis Trébonien Galle (251-253) jusqu'à Quintille, en 270, émis pour la plupart dans l'atelier de Rome, pour quelques pièces à Milan et pour une pièce seulement à Samosate;

2° 367 *antoniniani* de billon des empereurs gaulois frappés de 260 à 274 à Cologne et à Trèves;

3° 813 *antoniniani* de cuivre, émis dans des ateliers probablement autorisés en Gaule par les autorités locales à l'imitation du numéraire officiel de Gallien, de Postume, de Victorin et principalement des deux Tétricus. Les identités de coin ou de fabrique ont permis de grouper 507 de ces pièces qui peuvent être considérées comme des émissions propres à la Bretagne. Un seul de ces ateliers régionaux a fourni 213 pièces de la trouvaille.

(1) *Revue numismatique*, 1930, p. 261.

	I			II		III
	Rome	Milan	Samosate	Cologne	Trèves	Emissions locales
Julie Mamée (222-235).	1					
Trébonien Galle (251-253).	2					
Volusien (252-253).	1					
Emilien (253).	1					
Valérien (253-260).	12			2		
Gallien (253-260).	3			3		
Salonine (253-260).	7		1	2		
Valérien César (255-258).	2			1		
Salonin (258-260).				3		
Gallien seul (260-268).	35	6				12
Salonine (260-268).	8					
Claude (268-270).	32	2				
Quintille (270).	3					
Postume (260-258)		2		110		3
Marius 268).				2		
Victorin (268-270).				32	21	3
Tétricus père (270-274).				76	67	795
Tétricus fils				33	15	
	107	10	1	264	103	813

La comparaison du tableau résumant la composition du trésor de Coesmes avec celui que nous avons déjà publié pour la trouvaille de La Vineuse¹, fait apparaître, en Bretagne comme en Bourgogne, une circulation monétaire alimentée dans les mêmes proportions par les ateliers de Rome, de Cologne et de Trèves et aussi, pour le gros du trésor, par les produits de ces ateliers locaux dont la circulation paraît avoir été restreinte à la région voisine du foyer d'émission. Mais le dépôt breton présente la particularité d'offrir encore un certain nombre de pièces antérieures à la grande inflation de Gallien (vers 265) et une quantité *d'antoniniani* de Postume, thésaurisés pour leur titre, encore assez bon jusqu'à l'avant-dernière année du règne (267). On n'y trouve point, il est vrai, de monnaies d'Aurélien (270-275); mais on ne peut tirer argument de cette absence pour fixer la date de l'enfouissement du trésor. Ces pièces, en effet, sont assez rares en Gaule. Sans doute des raisons politiques firent-elles décrier les monnaies de cet empereur dans l'empire de Tétricus. Après la conquête des Gaules par Aurélien ce sont des raisons économiques (la répugnance du public pour le nouvel *antoninianus* dont le cours était trop élevé) qui en restreignirent la circulation et surtout la thésaurisation. Par contre, les dernières émissions de Tétricus sont représentées dans le trésor de Coesmes et à une époque où les produits, souvent négligés, voire barbares, des ateliers locaux en ont déjà multiplié les copies. La date de l'enfouissement ne saurait donc être antérieure à la fin du règne de Tétricus, en 274; elle peut fort bien lui être postérieure de plusieurs années puisque les émissions locales en Gaule se sont poursuivies parfois encore au nom de Tétricus, jusque vers 280, au temps de l'empereur Probus.

I. — Ateliers officiels romains

Le premier groupe de monnaies du trésor de Coesmes, pièces émises à Rome, Milan et, pour un exemplaire erratique, jusque dans le lointain Orient, à Samosate, base militaire de Valérien dans ses préparatifs contre les Perses, est généralement bien connu et appelle peu d'observations. Il n'en est pas de même des produits de l'atelier de Cologne, antérieurement à la révolte de Postume.

Atelier de Cologne. — Les émissions de cet atelier, établi depuis 257 pour les besoins des troupes du *limes* rhénan, ont été très actives. Aussi les pièces de Valérien au type de Vulcain, celles de Gallien au type de Mars, de Salonine, au type de *Segetia* figurent-elles dans la trouvaille de Coesmes avec des *antoniniani* du *divus* Valérien César et de son frère Salonin où l'on peut reconnaître des produits de la Monnaie de Cologne.

(1) *Revue numismatique*, 1942, p. 16.

A côté des espèces si communes frappées dans cet atelier, le trésor que nous étudions a fait connaître un *antoninianus* dont il importe de corriger la description inexacte publiée en 1930 par M. le Dr. Trassagnac. Bien que la conservation de la pièce laisse quelque peu à désirer, la titulature IMP SALON VALERIANVS AVG et, au revers, la légende FELICITAS AVGG sont encore lisibles¹. Deux officines de Cologne battirent monnaie au nom de Salonin pendant le court espace de temps où ce fils de Gallien prit le titre d'Auguste. La première a frappé la pièce que nous venons de décrire; l'autre officine, un *antoninianus* portant au revers la devise SPES PVBLICA. Cette pièce avait déjà été signalée dans la trouvaille faite dans l'Aisne à Couvron (Blanchet, n° 71), où les monnaies les plus récentes du dépôt appartenaient aux toutes premières émissions de Postume. Georg Elmer avait pu postuler l'existence du nouvel *antoninianus* du seul fait qu'il fut émis un *aureus* au même type dans la même officine². La pièce de Coesmes vérifie l'exactitude de la restitution fondée par cet auteur sur le principe du parallélisme des émissions: les officines d'un même atelier ont chacune leur type propre, qui se retrouve dans toutes les espèces des différents métaux ouvrés par ces officines.

Ces monnaies frappées au nom de Salonin Auguste ne sont pas sans importance pour l'histoire. Leur authenticité, autrefois mise en doute, ne saurait être contestée. Si le type *Spes publica* apparaissait déjà sur les émissions précédentes de Salonin César, le type *Aequitas augg.*, de même que les coins d'effigie à la titulature impériale, ont été gravés spécialement pour proclamer les prétentions de Salonin au titre d'Auguste alors que Postume venait de se soulever et marchait sur Cologne. Cette émission ne peut se placer qu'à Cologne où résidait et où trouva la mort l'infortuné fils de Gallien. Ainsi se confirme l'attribution à cet atelier des précédentes séries monétaires de Valérien et de Gallien autrefois données à Lyon, et qui présentent, on le sait, la même technique.

L'*antoninianus* de Coesmes et l'*aureus* à la légende FELICITAS AVGG ont, de plus, l'intérêt de fournir pour la date de la révolte de Postume un précieux jalon chronologique dont l'existence n'a encore été soupçonnée par aucun historien. La rigueur qui préside à la rédaction des légendes des monnaies émises dans les ateliers officiels implique l'existence de deux Augustes (AVGG) et non de trois (AVGGG). Or, puisque ces monnaies donnent à Salonin la qualité d'Auguste, le second Auguste ne peut être que son père Gallien. Il faut donc admettre que, lors de la proclamation de Salonin, Valérien, prisonnier des Perses, n'était plus considéré comme Auguste. La nouvelle de la captivité de Valérien a précédé la proclamation de Salonin à Cologne et, par conséquent, celle de Postume

(1) Une pièce semblable figurait aussi dans la trouvaille des Fins-d'Ancey (Blanchet, *les Trésors monétaires...*, n° 170): elle avait été lue par erreur FELICITAS AVG avec un seul G.

(2) Georg ELMER, *Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand*. Extrait des *Bonner Jahrbücher*, fasc. 146, Darmstadt, 1941, in-8°, 106 p. et 12 pl.

en Germanie Inférieure, à laquelle le fils de Gallien cherchait à faire opposition. L'avènement de Postume se place seulement dans le second semestre 260, car, bien que la révolte de Macrien en Orient survint en septembre 260, on frappa encore après le 29 août 260, à Alexandrie, des monnaies au nom de Valérien, de Gallien, de Salonine et de Salonin César; cependant, il fut monnayé à Samosate, au quartier général de Valérien puis de Macrien, au nom du seul Gallien, immédiatement après le désastre de Valérien. L'empereur aurait été fait prisonnier par les Perses quelques mois plus tôt: Alföldi a fait observer que la captivité du vieil empereur persécuteur des chrétiens a eu pour conséquence l'élection du pape Denys II et coïncide avec la politique de tolérance inaugurée par Gallien vis-à-vis de l'Eglise¹: or, Denys fut élu le 22 juillet 260.

Atelier de Milan. — La réorganisation de l'armée par Gallien (en particulier celle des troupes de cavalerie stationnées dans l'Italie du Nord), enfin la chute de Cologne aux mains de Postume donnèrent aux émissions de Milan une grande importance; les pièces de cet atelier, généralement d'une belle facture, pénétrèrent facilement en Gaule. Parmi les monnaies de Gallien du trésor de Coesmes, deux appartiennent à la série frappée par Gallien en l'honneur de ses légions. Une pièce au type de *Fortuna Redux* et une autre au type de *Concor(dia) Augusti* sont marquées du signe de l'atelier milanais suivi du chiffre de l'officine MS, MT (*Mediolani secunda, tertia [officina]*).

Atelier de Rome (sous Gallien). — Mais c'est encore l'atelier de Rome dont les produits parviennent le plus fréquemment en Gaule. Trente-trois pièces de Gallien, frappées dans cet atelier, appartiennent aux séries de la grande inflation où le nombre des officines, pour la multiplication du numéraire, fut porté de six à neuf, puis à douze, c'est-à-dire aux dernières années du règne. Quinze de ces pièces représentent les animaux consacrés aux divinités conservatrices de l'empereur; dans ce bestiaire, les animaux voués à Diane reviennent le plus souvent car sept officines sur douze contribuaient à la frappe des pièces dont les types honoraient cette déesse particulièrement chère à cet empereur philhellène. Les autres divinités étaient moins favorisées: le Soleil et Apollon étaient dotés de deux officines, Jupiter, Junon, *Liber Pater* et Hercule, d'une seule.

Atelier de Rome (sous Claude). — Les *antoniniani* de Claude émis à Rome furent d'abord frappés d'une manière désordonnée avec des types de revers empruntés aux précédentes émissions de Gallien. Telles sont deux pièces, sans marque d'officine, aux types d'*Aeternitas Aug.* et de *Securitas perpetua*. La Monnaie fut ensuite réorganisée, mais la deuxième émission, répartie en six officines, n'est pas représentée à Coesmes. L'émission suivante est la plus abondante: les douze officines

(1) A. ALFÖLDI, *The reckoning by regnal years and victories of Valerian and Gallienus*, *Journal of Roman studies*, 1940, p. 6 du tirage à part.

de la fin du règne de Gallien sont à nouveau en activité. Vingt-deux exemplaires du trésor illustrent neuf types sur douze: *Victoria Aug.*, *Felicitas Aug.*, *Genius Aug.*, *Annona Aug.*, *Virtus Aug.*, *Aequitas Aug.*, *Genius Exerci.*, *Iovi Victori*, *Libert(as) Aug.* La dernière émission, datée de la deuxième puissance tribunice de Claude, bien que produite également dans douze officines, n'est représentée que par trois pièces aux légendes PM TRP II NOS PP, PROVIDENT (IA) AVG et APOLLINI CONS(ERVATORI). A ces pièces des émissions romaines de Claude, il faut joindre six pièces de consécration de cet empereur frappées dans le même atelier: trois au type de l'aigle, trois au type de l'autel.

Atelier de Milan (sous Claude). — On n'a trouvé à Coesmes pour témoin de l'activité des trois officines de Milan que deux pièces aux légendes SPES PVBLICA et VICTORIA AVG émises respectivement dans la première et dans la seconde officine.

Atelier de Rome (sous Quintille). — Les trois *antoniniani* de Quintille appartiennent tous à la première émission romaine dont les produits sont les plus communs, les types des revers de ces pièces, PAX AVGVSTI (A), FORTVNA REDVX (Z), LAETITIA AVG (I), sont encore ceux
XII

de la dernière émission de Claude le Gothique.

II. — *Ateliers officiels des empereurs gaulois*

Les monnaies frappées par les empereurs gaulois, de 260 à 274, dans leurs résidences de Cologne et de Trèves, sont certainement plus communes en Gaule que celles frappées par les empereurs disposant des ateliers de Rome et de Milan.

Antoniniani de Postume.

Voici la liste des 410 *antoniniani* de Postume représentés dans la trouvaille de Coesmes et correspondant aux émissions suivantes, classées dans l'ordre chronologique d'après les résultats des travaux de Georg Elmer et de L. Laffranchi¹, avec les corrections que les données des trouvailles, l'examen du titre des pièces et, à l'occasion, de leur poids moyen, nous ont semblé devoir imposer. Les pièces suivantes sont frappées à Cologne:

Fin 260. — Emission de l'avènement de Postume, présentant le nouvel empereur à ses sujets avec sa titulature sous la forme développée: IMP C M CASS LAT POSTVMVS P F AVG. Le poinçon d'effigie rappelle le portrait de Gallien.

(1) ELMER, *op. laud.*; LAFFRANCHI (L.), *Su alcuni problemi storico-numismatici riferentesi agli imperatori gallo-romani*. Extrait de la *Rivista italiana di numismatica*, Milan, 1942.

1. VICTORIA AVG (E. 118). Titre 119/1.000, 1 ex.
 - » — Emission continuant avec la même effigie, mais cette fois avec la titulature courte IMP C POSTVMVS P F AVG dont l'emploi sera de règle jusqu'à la fin du règne.
 2. VICTORIA AVG (E.125). Titre 161/1.000, 1 ex.
 3. VIRTU AVG, Hercule (E. 126). Titre 166/1.000, 1 ex.
261. — Emission fêtant le second consulat de Postume, revêtu probablement, suivant l'usage, le 1^{er} janvier de l'année qui suivit immédiatement son avènement, soit donc le 1^{er} janvier 261. Les pièces offrent deux variétés de poinçons d'effigie de Postume qui désormais ont la valeur d'un portrait.
4. PM TRP COS II PP (E. 129 et 185). Titre 175/1.000, 7 ex.
 5. LAETITIA AVG (E. 186). Titre 210/1.000, 1 ex.
 6. HERC. DEVSONIENSI (E. 131 et 187). Titre 154/1.000, 10 ex.
 7. VICTORIA AVG (E. 132 et 188). Titre 171/1.000, 5 ex.
 8. FIDES MILITVM (E. 133 et 189). Titre 161/1.000, 3 ex.
 9. VIRTVS AVG, Mars (E. 190). Titre 184/1.000, 3 ex.
262. — Emissions du troisième consulat frappées antérieurement à la quatrième puissance tribunice:
10. PM TRP COSIII PP (E. 288). Titre 154-158/1.000, 2 ex.
 11. HERC. PACIFERO (E.299). Titre 188/1.000, 4 ex.
 12. NEPTVNO REDVCI (E. 314). Titre 178/1.000, 3 ex.
263. — Emissions des Quinquennales dont on a vraisemblablement anticipé la date pour la faire coïncider avec une cinquième salutation impériale. Il y aurait eu suivant l'hypothèse de Laffranchi, cumul cette même année de deux puissances tribunices (la quatrième et la cinquième) et par conséquent décalage du comput. Il faut faire tenir, en effet, entre les années 260 et 268 les dix puissances tribunices de Postume. Sinon l'on est obligé, avec Alföldi, de prolonger le règne de Postume jusqu'en 269, ce qui soulève des difficultés incompatibles avec ce que nous savons de la chronologie du règne de Claude. Les anomalies, voire les erreurs dans le comput des puissances tribunices sont monnaie courante dans l'empire de Gallien, à plus forte raison dans celui de Postume. Comme l'a bien vu Alföldi, les conceptions juridiques sur lesquelles reposait le principe de la souveraineté s'oblitérent désormais et les légendes des monnaies n'indiquent plus le renouvellement annuel des fonctions impériales, mais les épithètes de dévotion du style panégyrique.

Les *antoniniani* au type *Saeculi Felicitas* ont été attribués par Elmer à la période des Décennales. Il s'agit bien plutôt de celle des

(1) ALFÖLDI, art. cit., p. I.

Quinquennales, car ces pièces apparaissent dans les trésors de Gives (*Revue belge de numismatique*, 1902, p. 5 et 1903, p. 307), de Chalandry (Blanchet, n° 70) et de Vic-sur-Seille (*Revue numismatique*, 1939, p. 275 et renseignements de M. Ch. Croix). Or dans ces trois dépôts, les pièces les plus récentes sont frappées aux types *Felicitas Aug.*, *Moneta Aug.*, *Providentia Aug.* D'autre part, le titre élevé des *antoniniani* au type *Saeculi Felicitas* interdit d'en abaisser la date jusqu'en 268.

264. — Emission de la sixième puissance tribunice:

19. *DIANAE LVCIFERAE* (E. 396). Titre 188/1.000, 1 ex.

267. — A. Emissions des fêtes du quatrième consulat, datées de la neuvième puissance tribunice et antérieures à l'inflation:

20. *IOVI STATORI* (E. 563). Titre 139/1.000, 8 ex.

21. *PAX AVG* (E. 565 et 567). Titre 176/1.000, 12 ex.

22. *ORIENS AVG* (E. 569). Titre 172/1.000, 3 ex.

B. Emissions de l'inflation:

a) aux types précédents, *Pax Aug.* et *Oriens Aug.* avec le différent P, marque de l'affaiblissement. Le relief de l'effigie diminue progressivement en même temps que le module et le poids moyen des espèces: de 3 gr. 39 pour la précédente émission au type *PAX AVG*, ce poids tombe à 2 gr. 90.

23. *PAX AVG P|* (E. 566). Titres 76/1.000, 49/1.000, 14 ex.

24. *ORIENS AVG P|* (E. 568). Titres 83/1.000, 72/1.000, 13 ex.

b) avec des types différents:

25. *COS IIII* (E. 586). Titre 70 et 27/1.000, 3 ex.

26. *IOVI VICTORI* (E. 570). Titre 44/1.000, 2 ex.

268. — Emission des Décennales:

27. *COS V* (E. 591). Titre 55/1.000, 3 ex.

28. *IMP X COS V* (E. 597). Titre 43./1.000, 4 ex.

29. *PACATOR ORBIS* (E. 599). Titre 43/1.000, 1 ex.

A ces pièces de bon style et de frappe officielle, il faut joindre 3 pièces de style grossier: une au type *PM TRP COSII PP*, une au type très rare *Victoria Germanica* (E. 317), une enfin au type *Pax Aug* (E. 565).

Deux pièces de Coesmes appartiennent aux émissions faites dans l'atelier de Milan, au nom de Postume, en 268, au temps de la révolte d'Auréolus.

Ces pièces sont aux types *Fides Equit.* et *Concord. Equit.* et portent la marque de la première et de la seconde officine de l'atelier.

L'analyse du titre des pièces de ces émissions milanaïses indique un titre voisin de 60/1.000.

Notre enquête sur le titre des *antoniniani* de Postume révèle pour la première émission un titre très bas par rapport aux précédentes émissions de Gallien à Cologne. Dans la première période du fonctionnement de l'atelier de Cologne, les *antoniniani* de Valérien et de Gallien (E. 555.59) accusent des titres de 411, 380 et 379/1.000. Dans la seconde période, ceux de Salonin ont encore 231/1.000. Au contraire, avec la première émission de Postume le titre tombe à 119/1.000 pour se relever légèrement au cours des émissions suivantes et se stabiliser aux alentours de 175/1.000. Ce titre demeure à peu près constant jusqu'en 267 où il tombe brusquement, et se stabilise à nouveau entre 40 et 50/1.000. Les monnaies de Milan sont aussi faibles que celles de Cologne. Ainsi, en dix ans, les émissions de l'atelier de Cologne ont perdu les neuf dixièmes de leur teneur d'argent fin. Postume a du moins eu le mérite de résister longtemps à l'inflation. C'est à bon droit qu'il peut émettre des *antoniniani* au type de *Moneta* car il a pu stabiliser le titre de l'*antoninianus* à environ 175/1.000 et, à défaut du titre, restituer du moins le poids du denier de Néron. Ce n'est qu'au cours de 267 que Postume, devant les difficultés qui allaient amener les révoltes de Lélien, puis de Marius en 268, se décide à altérer sa monnaie en l'alignant sur celle de Gallien.

Antoniniani de Lélien et de Marius.

268. — La trouvaille de Coesmes comprenait deux *antoniniani* frappés par Lélien à Trèves qui ne nous ont pas été communiqués et deux *antoniniani* de Marius frappés à Cologne aux types *Concordia militum* (E.632) et *Saec. Felicitas* (E.634). L'analyse d'une pièce de Lélien, étrangère à la trouvaille, a révélé un titre de 57/1.000; celle des pièces de Marius, un titre de 58/1.000 pour la première et de 50/1.000 pour la seconde.

Antoniniani de Victorin.

- 268-270. — Les *antoniniani* de Victorin ont été frappés dans les deux ateliers de Cologne et de Trèves.

A) Pour *Cologne*, la première émission à la titulature développée sous la forme IMP CM PIAVVONIVS VICTORINUS PF AVG n'est pas représentée à Coesmes. Il n'en est pas de même de l'émission suivante aux mêmes types de revers *Pax Aug.*, *Invictus* et *Fides militum*, associés à la titulature plus brève IMP C PIAV VICTORINVS PF AVG.

1. FIDES MILITVM (E. 654). Titre 51/1.000, 1 ex.

Une émission suivante se fait avec la même forme de titulature et les types de revers *Pax Aug.*, *Invictus* et, type inconnu à Elmer,

Comes Aug. accompagnés d'une étoile dans le champ et, pour le premier type, du sigle V. Ces *antoniniani* ainsi différenciés marquent un second stade de l'affaiblissement de la monnaie. L'initiale de Postume avait semblablement signalé les produits du premier stade de l'inflation; ici celle de Victorin désigne les espèces nouvellement affaiblies.

2. PAX AVG $\overline{v|}^*$ (E. 651). Titre 30/1.000, 4 ex.

Les émissions de Cologne les plus importantes pour Victorin se font ensuite avec la titulature brève IM C VICTORINVS P F AVG.

La quatrième émission reprend dans deux officines les précédents types; le poids moyen oscille entre 2 gr. 71 et 2 gr. 86.

3. PAX AVG $\overline{v|}^*$ et $\overline{v|}^\ddagger$ (E. 682). Titre 24 et 27/1.000, 12 ex.

4. INVICTVS $\overline{*|}$ (E.683). Titre 28/1.000, 8 ex.

La dernière émission introduit de nouveaux types et subit un nouvel et progressif affaiblissement du titre et du poids. Le poids moyen de l'*antoninianus* tombe à 2 gr. 45 environ.

5. SALVS AVG (E. 697). Titre 12 et 13/1.000, 5 ex.

6. VIRTUS AVG (E.698). Titre 26 et 11/1.000, 2 ex.

B) La première émission de Trèves, en l'absence d'un patron d'effigie de Victorin, utilise celui de Marius, parfois à peine modifié, avec la titulature IMP C PI VICTORINVS AVG et les types de revers *Aequitas* et *Salus Aug.*

1. AEQVITAS AVG (E.700-702). Titre 55/1.000, 2 ex.

Les mêmes types de revers sont frappés ensuite avec la titulature brève IMP C VICTORINVS P F AVG. Le type *Aequitas Aug.* très rare, n'est pas connu d'Elmer et manque naturellement à Coesmes où ne figure que le type suivant:

2. SALVS AVG (E. 732). Titre 55/1.000, 2 ex.

Bien que le poids moyen de ces pièces dépasse trois grammes, le titre s'affaiblit brusquement et sans transition. Il est possible que la Monnaie de Trèves ait chômé pendant une période assez longue. Des dernières émissions de Trèves, seules sont représentées à Coesmes les *antoniniani* aux types suivants:

3. PIETAS AVG (E.741). Titre 18/1.000, 2 ex.

4. PROVIDENTIA AVG (E. 743). Titre 14/1.000, 9 ex.

Le poids moyen des pièces de Trèves est encore de 2 gr. 75 pour les *antoniniani* au type *Pietas Aug.*, mais finit par s'aligner sur celui des pièces de Cologne avec l'émission au type *Providentia Aug.*, d'un poids moyen de 2 gr. 54.

Trois *antoniniani* de Victorin, de fabrication barbare, figuraient dans la trouvaille. Une de ces pièces copie le type *Pax Aug.* de Postume et reproduit la marque P de l'original (E. 566). Les deux autres types sont indistincts.

Antoniniani des Tétricus.

270-274. — La trouvaille de La Vineuse nous ayant déjà fourni l'occasion de discuter le classement chronologique des émissions de Tétricus, nous nous contentons de donner ici la liste des revers des *antoniniani* de la trouvaille frappés à Cologne et à Trèves, dans l'ordre chronologique:

A) à Cologne.

Tétricus père

1. SPES PVBLICA (E. 764). Titre 11/1.000, 10 ex.
2. VICTORIA AVG (E. 766). Titre 12/1.000, 4 ex.
3. COMES AVG (E. 774). Titre 11/1.000, 10 ex.
4. PAX AVG (E.775). Titre 10/1.000, 35 ex.
5. SALVS AVGG (E. 779). Titre 11/1.000, 7 ex.
6. VIRTVS AVGG (E. 780). Titre 4/1.000, 9 ex.
7. PRINC IVVENT (hybride). Titre 5/1.000. 1 ex.

Tétricus fils

8. SPES PVBLICA (E. 769). Titre 9/1.000, 17 ex.
9. PIETAS AVGVSTOR (E. 773 et 778). Titre 8/1.000, 8 ex.
10. PRINC IVVENT (E. 781). Titre 6-10 1.000, 6 ex.
11. PAX AVG (hybride). Titre 8/1.000, 2 ex.

B) à Trèves.

Tétricus père

1. FIDES MILITVM (E. 783 et 784). Titre 11/1.000, 5 ex.
2. LAETITIA AVG N (E.786). Titre 8/1.000, 10 ex.
3. LAETITIA AVGG (E. 787). Titre 7 et 9/1.000, 31 ex.
4. SALVS AVGG (E. 788). Titre 10/1.000, 10 ex.
5. HILARITAS AVGG (E. 789). Titre 3,5/1.000, 10 ex.

Tétricus fils

6. SPES AVGG (E. 791). Titre 8/1.000, 15 ex.

Le poids moyen des *antoniniani* de Tétricus qui, à Trèves et à Cologne, varie entre 2 gr. 30 et 2 gr. 50 pour la première année du règne, remonte à 2 gr. 75 à Trèves et 2 gr. 85 à Cologne pour les dernières émissions (E. 779, 780 et 788, 789). C'est sans doute à l'influence de la réforme d'Aurélien qu'est dû ce relèvement du poids des *antoniniani*. Par contre, le titre qui jusque là oscillait autour de 10/1.000 a tendance à fléchir encore. Les pièces hybrides de l'atelier de Cologne témoignent du laisser-aller administratif, reflet de l'anarchie des Gaules à la fin du règne de Tétricus. Les émissions de Trèves sont beaucoup plus soignées: cette ville était devenue la résidence favorite des empereurs gaulois.

III. — *Ateliers locaux et régionaux*

Le groupe de monnaies du trésor de Coesmes dont l'étude est la plus intéressante bien qu'assurément la plus ingrate est celui de ces 807 *antoniniani* de cuivre émis en Gaule probablement par les autorités locales, peut-être même par des particuliers, à l'imitation des *antoniniani* de billon frappés dans les ateliers officiels. L'activité de ces ateliers locaux dont Hucher puis M. Blanchet¹ ont déjà signalé l'importance, mérite plus d'attention que n'ont voulu jusqu'ici lui accorder numismates et historiens.

C'est seulement depuis que les progrès des études numismatiques ont permis d'identifier les produits des ateliers officiels qu'il est possible d'isoler, pour les considérer séparément, les produits des ateliers locaux. Leurs émissions se placent surtout au temps de Tétricus, mais elles se prolongèrent bien après l'abdication de cet empereur jusqu'au temps de Probus, en Gaule, et plus longtemps encore en Grande-Bretagne. Dans ce dernier pays, ces imitations de modèle réduit, les *minimi*, persistent à circuler jusqu'à l'apparition des *sceattas d'argent* de la fin du septième siècle dont les effigies et parfois même les types et les légendes reproduisent souvent encore ceux de Tétricus. Et si l'effigie radiée des *antoniniani* des empereurs gaulois réapparaît sur les deniers mérovingiens de Poitiers et d'Orléans comme sur les *sceattas* anglo-frisons, c'est que partout, en Gaule et en Grande-Bretagne, l'activité d'ateliers locaux avait, sous le règne de Tétricus et dans les années qui suivirent, submergé sous les flots de son numéraire de misère les produits des ateliers officiels.

La discrimination des produits des ateliers officiels et des ateliers régionaux présente souvent des difficultés. Pour les surmonter, il faut isoler, par la simple étude du style des poinçons d'effigie, les séries monétaires qui sont constamment représentées dans toutes les trouvailles, car elles sortent d'ateliers officiels, alors que les émissions des ateliers locaux varient selon les régions. De plus, ces dernières pièces ont un module et un poids souvent inférieurs à celui des émissions officielles et ne présentent à l'analyse aucune trace d'argent. Enfin, les types en sont gravés avec moins de soin, et les légendes presque toujours fautives et d'une épigraphie grossière correspondent souvent à un type différent de celui qu'elles accompagnent.

Il se rencontre parfois des quantités de pièces de ces émissions locales, frappées avec les mêmes coins, dans une seule trouvaille; ces pièces sont, dans ce cas, peu éloignées de leur foyer d'émission. C'est ainsi que nous avons pu, avec vraisemblance, attribuer à Autun certaines émissions de Claude II et de Tétricus connues seulement par le trésor de La Vineuse. Le fait que la circulation de ces monnaies était limitée pratiquement à la région voisine du foyer d'émission, se vérifie grâce aux

(1) A. BLANCHET. *Numismatique gallo-romaine. Les trésors de Pezou et de Toucy et le monnayage provincial sous Tétricus. Revue numismatique*, 1940, p. 69-96, pl. III et IV.

multiples identités de coin ou de fabrique permettant de grouper les pièces par séries que nous désignerons conventionnellement comme « ateliers ». De même que la trouvaille de La Vineuse a révélé un certain nombre de ces ateliers propres à la Bourgogne, de même, celle de Coesmes fait connaître des ateliers vraisemblablement bretons. Car il est permis de considérer comme bretons les ateliers dont il est possible de grouper, parmi les pièces de Coesmes, au moins une vingtaine d'exemplaires de même fabrique. Quatre de ces ateliers ont produit respectivement 32, 47, 63 et jusqu'à 213 pièces de la trouvaille. Ces identités de coin ou de fabrique sont si nombreuses à Coesmes qu'il faut admettre une circulation monétaire peu active dans la région.

Lorsque les monographies consacrées à l'étude des trouvailles se seront multipliées, un grand nombre de ces ateliers locaux pourra être déterminé pour chaque région de la Gaule. L'histoire économique y trouvera son bénéfice, car il sera sans doute possible de délimiter l'aire de circulation de ces émissions, leur importance relative, leur fréquence selon les régions où le besoin de numéraire se faisait le plus sentir, enfin les rapports éventuels entre ces différentes régions, rapports attestés par la présence d'un groupe de pièces provenant d'un atelier connu pour appartenir à une contrée éloignée du lieu de la trouvaille. Aussi est-il nécessaire de publier de nombreuses monographies de trésors, accompagnées d'une illustration abondante pour faciliter l'étude de ces monnayages locaux.

Le meilleur moyen de présenter les produits des émissions régionales du trésor de Coesmes nous a paru être celui qui mettait le plus nettement en relief l'existence de ces ateliers. Nous avons donc groupé, sans tenir compte des types employés dans ces officines, les pièces de même fabrique et, le plus souvent, de même coin, classées selon leur importance numérique au sein du trésor. 505 de ces pièces ont pu se répartir ainsi par ateliers. Quant aux 303 spécimens isolés qui constituent le déchet de la trouvaille, nous les avons classés sommairement suivant l'ordre alphabétique des légendes ou, en leur absence, des types de revers.

Comme à La Vineuse, toutes ces monnaies sont frappées; aucune n'est coulée. Bien que la frappe soit souvent défectueuse et que doubles frappes ou tréflages se produisent, aucune monnaie incuse n'a été rencontrée par nous, alors qu'à La Vineuse, les erreurs de frappe de ce genre étaient communes.

Les émissions régionales de la trouvaille de Coesmes se rapprochent des émissions officielles des *antoniniani* par leur module et par leur poids moyen. Ce dernier varie entre 2 et 3 gr. Il n'y a, dans le trésor, aucune de ces pièces de module réduit, si fréquentes dans certains dépôts, que les numismates désignent sous le nom de *minimi*. Mais aucune des monnaies locales soumises à l'analyse ne présentait de traces d'argent alors que les pièces officielles, encore à la fin du règne de Tétricus, révèlent une teneur de 4 à 5 millièmes d'argent. Il en est de

même des pièces des ateliers de la Bourgogne dont les spécimens provenant de la trouvaille de La Vineuse ont été également analysés.

Atelier n° 1 (fig. 1). — 213 pièces de même fabrication et d'un poids moyen assez faible, 2 gr. 04, appartiennent aux émissions d'un atelier organisé sur le modèle des ateliers officiels, celui de Cologne par exemple, en trois officines dont chacune frappe un type de revers différent. Dans chaque officine, ce type de revers est associé aux deux poinçons d'effigie de Tétricus père et de Tétricus fils. Le nombre considérable de pièces de cet atelier figurant dans la trouvaille ne doit pas cependant faire attribuer à cette fabrication une importance exagérée. Il s'agit là d'une émission de circonstance, peu abondante, car les combinaisons de coins sont limitées, comme nous l'indiquerons plus loin, et ces monnaies ne sont aussi nombreuses que parce que le lieu de l'enfouissement est voisin de l'atelier dont les produits ont, de toute évidence, peu circulé.

La titulature du père est *IIVIP TETRICVS P F AVG* comme sur les *antoniniani* de l'atelier de Trèves dont elle reproduit, en l'exagérant, la forme désarticulée de la lettre M. La titulature du fils est incorrecte: *C PV* (*sic* pour *PIV ESV TETRICVS CAES*); au revers, c'est d'abord le type *Hilaritas* de la dernière émission importante de Trèves (sous Tétricus) qui apparaît sur 88 exemplaires, 65 pour le père et 23 pour le fils, avec la légende *IILARITAS AVG* où se remarquent les *h* et les *a* non barrés; *Spes*, type des *antoniniani* de Tétricus fils, est ensuite figurée sur 66 exemplaires, 26 du père et 40 du fils, copiant la légende des émissions de Trèves: *SPES AVGG*; enfin, le type *Fides militum* reproduit les revers des premières émissions d'*antoniniani* de Tétricus à Cologne et à Trèves sur 59 exemplaires dont 24 du père et 35 du fils; toutefois la légende qu'accompagne ce dernier type n'est autre qu'une déformation du type *Hilaritas*: *IILAITS AVGG*. Ce sont les émissions officielles de Trèves qui ont servi de modèle à cette fabrication bretonne, car le dernier type *Fides militum* n'a été frappé à Cologne que pendant une très courte période, lors de l'avènement de Tétricus, alors qu'à Trèves, il s'en est fait trois émissions successives, avec des formes de titulature différentes.

L'examen minutieux de ces 213 pièces montre que sur 65 pièces de Tétricus père au type *Hilaritas*, 61 ont été frappées avec le même coin de revers R¹ et 4 avec un autre coin R² tandis que 22 pièces du fils le sont avec le même coin R¹ et une seulement avec le coin R². Pour le type *Spes*, 25 pièces de Tétricus père présentent un coin R³ où l'*e* de la légende affecte la forme de notre *e* minuscule, forme que les épigraphistes n'ont pas rencontrée, à notre connaissance, à l'époque romaine; une seule pièce de Tétricus père, frappée avec un coin R⁴ et 11 d'un autre coin R⁵ ainsi que trois pièces d'attribution douteuse, adoptent au contraire l'*E* monumental alors qu'une pièce seulement utilise le coin R³ du père à l'*e* minuscule. Enfin, les pièces au type *Fides militum* sont toutes frappées avec un même coin R⁶ qui n'est intact que sur 4 exemplaires au

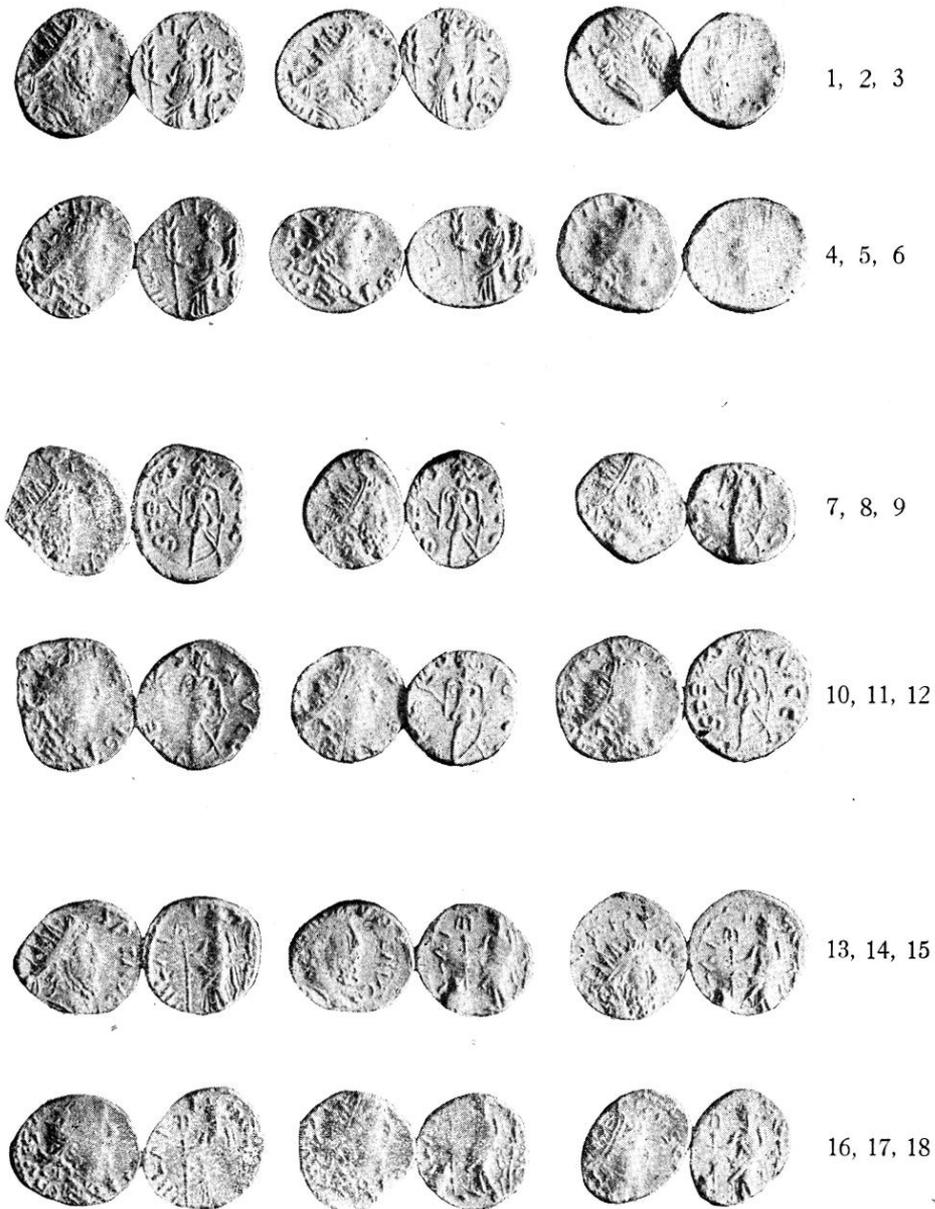


FIG. 1. -- Atelier n° 1 (213 exemplaires).

1- 6, *Hilaritas*, Tétricus père (1-3), fils (4-6).

7-12, *Spes*, Tétricus père (7-9), fils (10-12).

13-18, *Fides* avec légende déformée d'*Hilaritas*, Tétricus père (13-15), fils (16-18).

nom du père et 4 au nom du fils; sur la majorité de ces monnaies, 20 pour le père et 31 pour le fils, s'observe la même cassure du coin dans le champ à gauche.

Ainsi un jeu de six coins a suffi pour frapper les revers de nos 231 pièces. Et ces coins mobiles ou *trousseaux* étaient ceux qui subissaient la plus forte usure et cassaient le plus aisément alors que les coins dormants ou *piles*, solidement assujettis dans un billot de bois, le *cépeau*, résistaient plus longtemps: aussi gravait-on sur ces coins les effigies, d'une exécution beaucoup plus délicate et aussi beaucoup plus soignée que celle des types de revers. Il n'en a pas moins été exécuté au moins quatre coins d'effigie pour Tétricus père alors qu'un seul paraît avoir suffi pour Tétricus fils. Un des poinçons d'effigie de Tétricus père, d'un style plus négligé que les autres, offre un curieux portrait ou la barbe est figurée par des chevrons suivant un vieil usage celtique. Mais cet essai ne fut sans doute pas jugé satisfaisant, car nous n'avons retrouvé qu'un exemplaire associant cette effigie au coin R¹ du type *Hilaritas* (fig. 18-1).

Le choix des types des émissions de cet atelier en situe l'activité à la fin du règne de Tétricus (273-274), mais peut-être aussi dans les années troublées qui suivirent l'effondrement de l'empire gaulois. Quelle que soit l'importance réduite de ces émissions, elles sont du moins un précieux témoin de l'organisation d'un petit atelier monétaire en Armorique. Tout en laissant mesurer l'influence du rayonnement de Trèves, la jeune capitale de l'empire gaulois, et les progrès de la romanisation des Gaules, elles trahissent la tendance invincible des artistes gallo-romains à revenir au vieux style celtique en même temps que l'ignorance des graveurs. Ceux-ci n'hésitaient pas à reproduire, en la déformant, une légende qui ne convenait pas au type qu'elle était censée expliquer.

Atelier n° 2 (fig. 2). — 63 pièces de la même fabrique négligée et de

style grossier groupent trois types de revers: les deux premiers sont associés à l'effigie de Tétricus père, avec la titulature *IVI P TETRICVS P*



FIG. 2. — Atelier n° 2 (63 exemplaires).

1-2, *Hilaritas?* (femme tenant haste et bouclier), Tétricus père.

3-4, *Hilaritas?* (femme tenant palme et couronne), Tétricus fils.

5-6, *Lituus*, vase et *simpulum*, Tétricus fils.

F AVG ou AV (*sic*); le troisième, à celle de Tétricus fils, avec la titulature ... ESV TETRICVS CAES. Au revers, 20 exemplaires du père et 28 du fils présentent la même légende rétrograde et dégénérée (*Hilaritas Augg.?*): IIIAIACC pour les premières, au type d'une femme debout à droite, appuyée sur une haste et tenant un bouclier; IIIAAIVC pour les secondes, au type du *lituus*, du vase et du *simpulum*. 15 exemplaires de Tétricus père, enfin, offrent un type anépigraphe: une femme debout à droite (*Hilaritas?*) tenant une palme et une couronne. Les figures des revers sont très barbares et se réduisent à de simples schémas. La paléographie est très curieuse: les lettres présentent des hastes fourchues, les T sont à peine barrés et souvent se confondent avec les I. Le poids moyen de ces pièces est de 2 gr. 32.

Atelier n° 3 (fig. 3). — Beaucoup plus soignés sont les produits d'un atelier dont 47 exemplaires nous sont parvenus dans la trouvaille. 46 de ces pièces ont été frappées avec le même coin du type *Hilaritas Augg.*

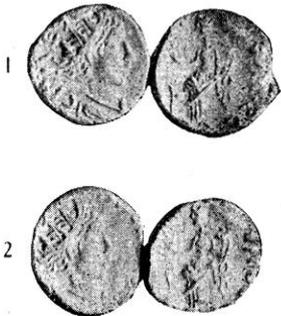


FIG. 3. — Atelier n° 3
(47 exemplaires).

1-2, *Hilaritas*, Tétricus fils.

de facture correcte bien que les lettres des légendes A et H ne soient pas barrées. Deux pièces seulement offrent l'effigie de Tétricus père, copiée assez fidèlement sur les poinçons d'effigie de Trèves; 44 sont à l'effigie de Tétricus fils. Les titulatures sont également correctes: ... TETRICVS P F AVG pour le père, c. PIV ESV TETRICVS CAES pour le fils. Toutes ces pièces sont frappées avec un seul et unique coin de revers, comme il est possible de le vérifier par la présence, sur tous les exemplaires, des mêmes renflements et bavures dans le champ. Une seule pièce au type *Spes Augg.* a été battue avec un poinçon d'effigie de Tétricus fils différent de celui des pièces précédentes, mais si proche, par le style et la facture,

qu'il est forcément l'œuvre du même graveur. Le poids moyen de cette série s'élève à 2 gr. 79.

Atelier n° 4 (fig. 4 et 5). — 32 exemplaires d'une même facture sont peut-être les produits les plus curieux du monnayage de l'Armorique gallo-romaine que la trouvaille de Coesmes ait révélés. La dégénérescence des types peut y être suivie comme il est rarement possible de le faire.

Le point de départ de cette évolution stylistique est une émission à l'effigie de Gallien et à la titulature GALLIENIVS (*sic*) avec au revers le type de *Spes*, réduite à un simple schéma et accompagné de la légende IIHQHTIIS IIIIG avec dans le champ, à droite, la lettre S. Cette lettre S n'est sans doute tout d'abord que la copie de la marque de la seconde officine de l'atelier de Milan qui, au temps de Claude II, émet précisément des *antoniniani* au type *Aequitas Aug.*; elle est cependant

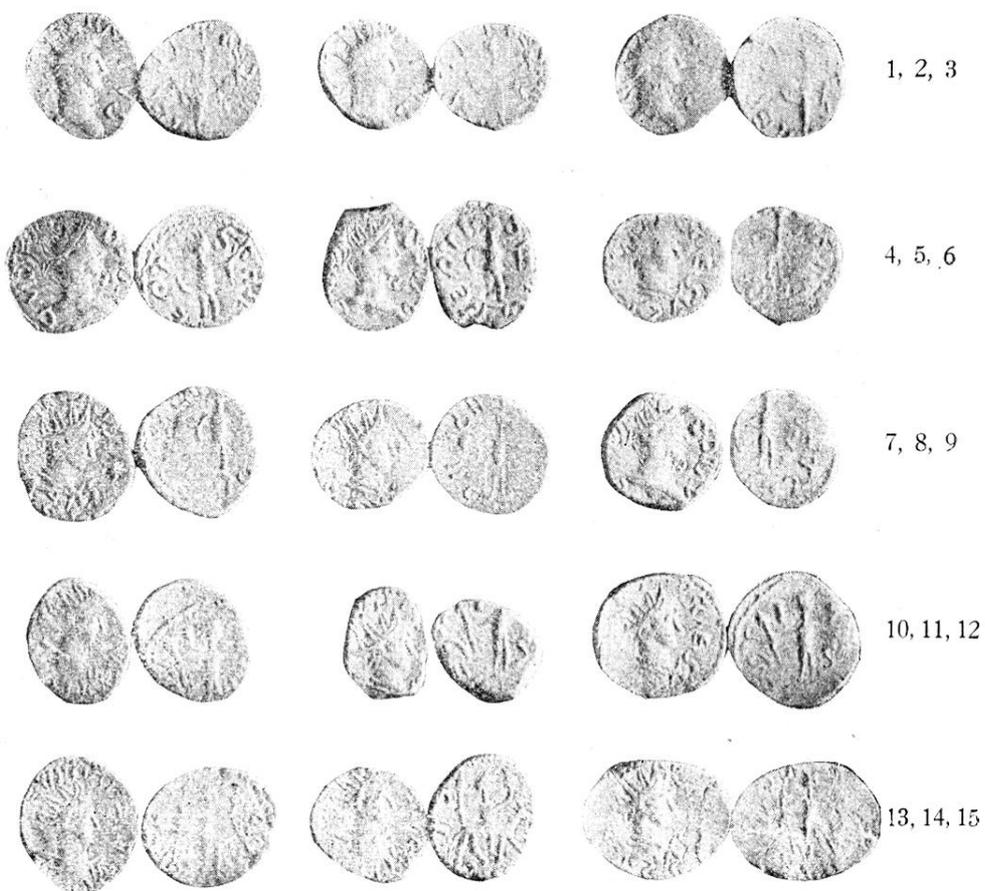


FIG. 4. - Atelier n° 4 (32 exemplaires).

1- 8, Type de *Spes* avec légende AECVTAS: Gallien (1-3), Tétricus père (4-5), fils (6-8).
 9-12, Déformation de *Spes* avec légende dégénérée d'AECVTAS: Tétricus père (9-10),
 fils (11-12).
 13-15, Type au Cavalier issu de *Spes*: Tétricus père (13-14), fils (15).

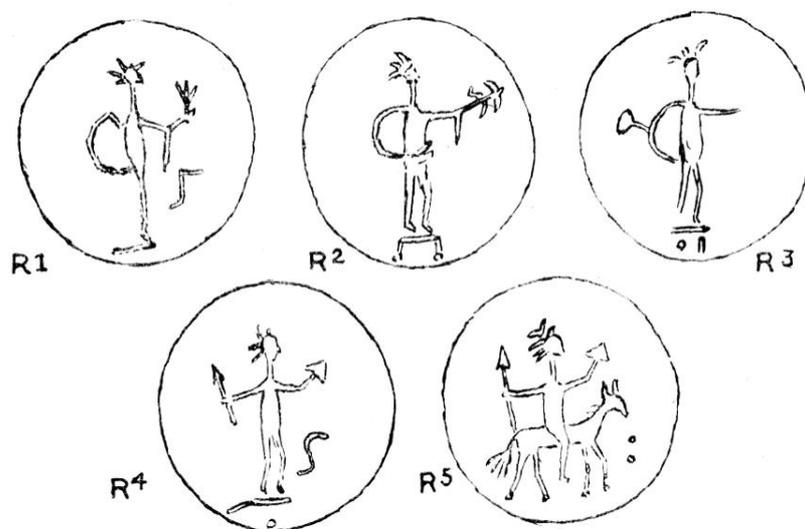


FIG. 5. - Atelier n° 4.

Evolution du type de *Spes* se métamorphosant en cavalier.

reproduite sur les pièces de l'atelier n° 4 avec une prédilection qui laisse supposer une influence de la spirale ou de la lettre magique S, si fréquentes sur les monnaies celtiques. Le même signe en S réapparaît avec le triscèle et le svastika, symboles solaires également communs à la religion des Celtes et aux cultes orientaux, sur les deniers mérovingiens de Saint-Martin-de-Tours (Belfort, n° 4567 et suivants), vers l'an 700. Onze exemplaires de cette fabrique ont été conservés et semblent frappés avec les mêmes coins: D¹ au droit et R¹ au revers.

Le même type de revers, encore plus barbare apparaît ensuite avec la légende HEQVIS HHS, corruption de la légende *Aequitas Aug.* où la forme des lettres *a*, *u* et *q* est particulièrement remarquable, sur 9 exemplaires, 6 de ces pièces au revers R² présentent l'effigie de Tétricus père D², avec la titulature IMP TETRICVS PF AVG dont la dernière lettre est soudée à la première par un graveur qui n'a pas compris le sens des lettres qu'il reproduisait: faute d'espace à la fin de la légende, il a placé en tête le *q* de *Augustus*; trois autres monnaies reproduisent l'effigie de Tétricus fils avec la titulature informe MSVO THH N = ICVS CAES pour un exemplaire (D³) et C PIV ESV TETRICVS C pour deux exemplaires dont le poinçon d'effigie (D⁴) est loin d'avoir la valeur de la précédente variété. Sur toutes ces pièces, le petit personnage filiforme des pièces à l'effigie de Gallien est haussé sur un socle et la lettre S dans le champ a disparu.

Une variété de ce type R³ où sur le bras du personnage se greffe une sorte de petit marteau qui n'est peut-être que le résultat d'une cassure ou d'un défaut du coin, offre la légende rétrograde HEQHITHS HVA. Le coin du droit est la variété D³ de Tétricus fils décrite plus haut.

Un autre type R⁴ se constitue alors, où la légende HEHHS HHC accompagne le personnage haussé sur un socle; cette fois il n'a plus rien de commun avec *Spes*: il brandit une lance et un objet indistinct tandis que le champ s'orne à nouveau de la lettre S. Ce type est frappé avec l'effigie D² de Tétricus père sur un exemplaire et avec un autre coin D⁵ sur une variété à la titulature ... ENICVS P = AVG et avec l'effigie de Tétricus fils du coin D³ sur deux autres pièces.

Enfin le guerrier du type R⁴ se métamorphose en un cavalier brandissant une lance et un bouclier (?) car le socle et la lettre S se combinent pour former le corps d'un cheval. Les restes de la légende *Aequitas Aug.* sont encore lisibles sur deux variétés de coins: A<QVIT OHO (R⁵) et A<QVIT CHO (R⁶). Les coins d'effigie sont ceux déjà connus de Tétricus père (D⁵), pour deux pièces, et de Tétricus fils (D³), pour une pièce. Au terme de cette évolution du type de *Spes*, se retrouve, par une curieuse récurrence, le vieux type des statères armoricains des *Redones*: le cavalier brandissant la lance et le bouclier (*Catalogue de la Bibliothèque Nationale*, n° 6.756). Il est curieux de suivre le processus qui, insensiblement, dégrade le type monétaire romain pour revenir à un vieux type local antérieur à la conquête. Ici se montre la force, si méconnue encore, des traditions stylistiques de la Gaule indépendante.

Le poids moyen de cette série monétaire est de 2 gr. 13. Le choix de l'effigie de Gallien sur les premières pièces n'autorise nullement à faire remonter leur émission au temps de cet empereur. Les monnaies de Gallien étaient très communes en Gaule et leurs imitations furent nombreuses au temps de Tétricus et dans les années qui suivirent le règne du dernier empereur gaulois. En tout cas, dans notre atelier, l'effigie de Gallien fut remplacée dès la seconde émission par celle de Tétricus. La présence de l'effigie de Gallien tendrait à faire considérer l'atelier d'émission comme une officine clandestine; mais sa brusque disparition peut avoir résulté de l'intervention d'une autorité locale soucieuse de faire montre de loyalisme envers les empereurs gaulois.

Signalons, avant d'en terminer avec les monnaies de cet atelier, qu'un exemplaire des coins D^s R^s, au type du cavalier, a été autrefois offert au Cabinet des Médailles par feu Anatole de Barthélemy. J. de Witte en avait gravé le dessin dans les planches du supplément qu'il projetait de donner à son ouvrage sur les monnaies des empereurs qui ont régné en Gaule au III^e siècle.

Atelier n° 5 (fig. 6). — Plus corrects mais banals sont les spécimens d'un atelier dont 24 exemplaires figuraient à Coesmes. Ces pièces, d'un poids moyen de 2 gr. 36, ont été frappées à l'effigie de Tétricus père avec la titulature IMP C TETRICVS P F AVG ou à l'effigie de Tétricus fils avec la titulature C PIV ESV TETRICVS CAES. Les pièces du père sont forgées aux types *Salus Augg.* (6 exemplaires) et *Virtus Augg.* (5 exemplaires), copiés sur les dernières émissions de Cologne; une pièce unique rappelle le type de *Pax* bien que la légende incomplète ...EN... suggère plutôt *Providentia*. Celles du fils sont aux types *Pietas Augg.* (5 exemplaires) et *Spes Augg.* (7 exemplaires). Les flans sont plats et les effigies sans relief; la manière dont le graveur a reproduit l'oreille est une caractéristique de l'atelier.

Atelier n° 6 (fig. 7). — Une série de 22 pièces de Tétricus fils accuse la facture la plus négligée: les effigies sont informes et dénuées de relief, les types et les légendes indistincts. Le même poinçon d'effigie a servi pour 19 monnaies au type *Spes publica* et pour 3 autres au type *Hilaritas* (?). Le poids moyen de ces pièces est de 2 gr. 14.

Atelier n° 7 (fig. 8). — Une autre série de 17 pièces d'un poids moyen de 2 gr. 30 présente des combinaisons de coins multiples mais assez peu instructives, étant donnée la barbarie des types de revers. Deux monnaies seulement sont au nom de Tétricus père; les quinze autres sont au nom de Tétricus fils. Deux types de revers seulement, *Salus* et *Spes* se rapprochent assez de leurs modèles romains pour être identifiés. Les effigies de Tétricus fils sont dues à deux poinçons complètement différents dont l'un, cassé, présente la légende incomplète V ESV TETRICVS CAES et l'autre, d'un style très original, traité avec un sens décoratif de

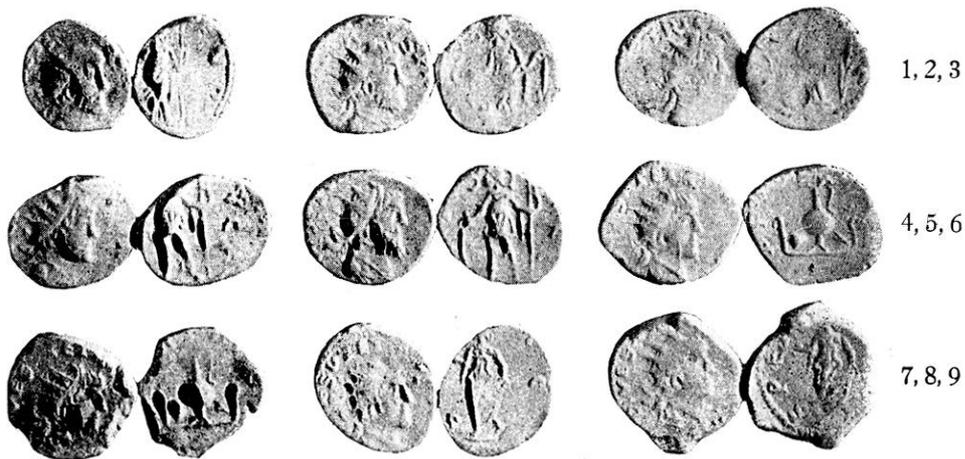


FIG. 6. — Atelier n° 5 (24 exemplaires).

1, *Pax* ou *Providentia*; 2-3, *Salus*; 4-5, *Virtus*: Tétricus père (1-5).
6-7, *Pietas*; 8-9, *Spes*: Tétricus fils (6-9).

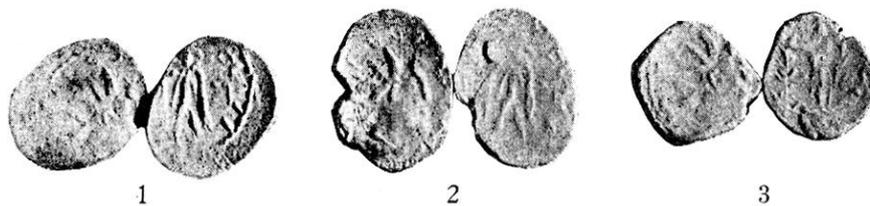


FIG. 7. — Atelier n° 6 (22 exemplaires).

1-2, *Spes*; 3, *Hilaritas?*: Tétricus fils.

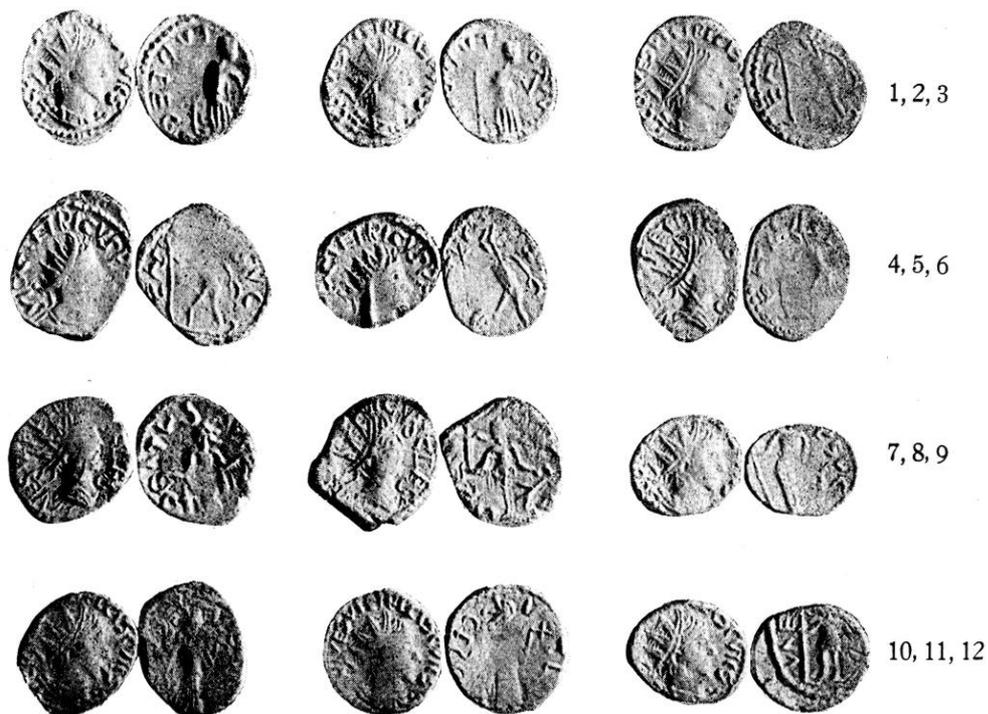


FIG. 8. — Atelier n° 7 (17 exemplaires).

1-2, *Salus*, Tétricus fils (1-2); 3-8, *Spes*, Tétricus père (4-5), fils (3 et 6-8);
9-12, *Salus*, Tétricus fils.

goût celtique, avec son buste orné de chevrons et de globules, s'accompagne de la titulature C PIV ESV TETRICVS CIVIS (*sic* pour CAES).

Atelier n° 8 (fig. 9). — 14 pièces d'un poids moyen de 2 gr. 28 sont frappées au type d'*Hilaritas Augg.* (R¹ et R²) avec l'effigie de Tétricus père (D¹ et D²) et au type de *Spes Augg.* (R³), avec l'effigie de Tétricus fils (D³). L'incorrection des légendes va jusqu'à déformer la titulature des Tétricus en IMP C TETϕICVS (*sic*) PF AVG (D¹) ou IIP C TETϕICVS PF AVG (D²) et en C PIV ESV TETOTAO AAES et les légendes *Hilaritas Augg.* et *Spes Augg.* en IILAPITAS AVGG et SIII AVGG. La cassure du coin R¹ permet de constater la persistance de son emploi, malgré son état défectueux sur quelques pièces au droit D¹ et ensuite sur celles au droit D², gravé plus tard, comme l'indique son association avec un coin R² sur un exemplaire unique. Ce sont encore les dernières émissions de Trèves sous Tétricus qui ont servi de modèles à ces pièces.

Atelier n° 9 (fig. 10). — 12 monnaies de Tétricus fils, sorties des mêmes coins, offrent la titulature insolite PIVS TETRICVS CAE et au revers, la légende SPES AVGG et le type de *Spes*. Bien que la gravure de ces pièces ne soit pas si mauvaise, la technique de la frappe est si défectueuse que rarement les flans ont reçu correctement l'empreinte des coins: de nombreux exemplaires sont tréflés ou présentent des doubles frappes. Le poids moyen de ces pièces est de 2 gr.

Atelier n° 10 (fig. 11). — D'une extrême barbarie, rappelant la fabrication détestable de l'atelier n° 6 et sorties peut-être de la même officine, sont six pièces de Tétricus père où, au revers, paraît un personnage schématique identique à celui qui figure sur quelques pièces de l'atelier n° 7. Le geste de la main gauche et le sceptre fleuri dans les deux cas évoquent le type de *Spes*. Le poids moyen de ces pièces est de 2 gr. 05, ce qui les rapproche encore des produits de l'atelier n° 6.

Atelier n° 11 (fig. 12). — 5 pièces de Tétricus fils, d'un style très particulier, présentent, au revers, avec la légende FORTVNA, une femme tenant une corne d'abondance et un rameau. La titulature C PIV ESV TETRICVS CAES est correcte. Ces pièces sont assez lourdes, car leur poids moyen est de 2 gr. 94. Le type n'est pas conforme à l'original romain: habituellement la Fortune, outre la corne d'abondance, a pour attribut le gouvernail. Seul de tous les empereurs gaulois, Postume a frappé quelques rares *antoniniani* au type de *Fortuna Aug.* Le choix du type par un atelier local est donc assez curieux.

Atelier n° 12 (fig. 13). — 5 autres monnaies de Tétricus père, de style négligé, à la titulature II TETRICVS PF AVG ont, au revers un type trop dégénéré pour être susceptible d'une identification. Le personnage du revers présente une rouelle cruciforme fixée sur une sorte de hampe, elle-même fichée en pal derrière un cercle. Une telle composition rap-

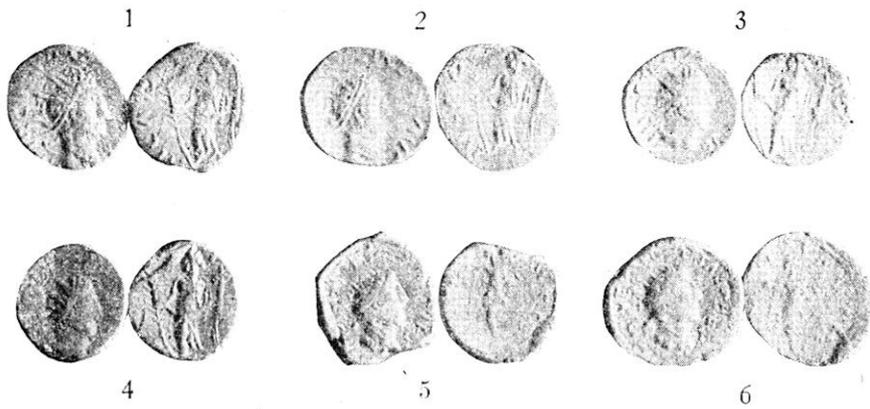


FIG. 9. — Atelier n° 8 (14 exemplaires).
1-4, *Hilaritus*: Tétricus père; 5-6, *Spes*, Tétricus fils.

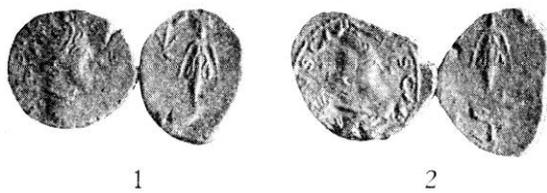


FIG. 10. — Atelier n° 9 (12 exemplaires).
1-2, *Spes*: Tétricus fils.



FIG. 11. — Atelier n° 10 (6 exemplaires).
1-2, Type dégénéré de *Spes*: Tétricus père.



FIG. 12. — Atelier n° 11 (5 exemplaires).
1-2, *Fortuna*: Tétricus fils.

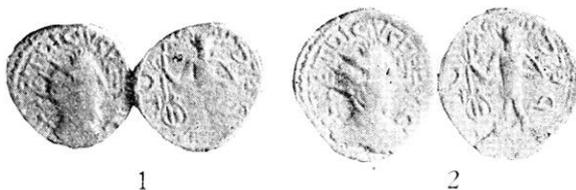


FIG. 13. — Atelier n° 12 (5 exemplaires).
Tétricus père.

pelle plutôt les types des monnaies gauloises que ceux des monnaies romaines.

Atelier n° 13 (fig. 14). — L'effigie barbare de Tétricus père (?) apparaît sur quatre pièces aux légendes informes dont le type du revers est une copie indirecte de l'autel des monnaies de consécration de Claude II. Le cloisonnement en diagonale de l'autel est ici la particularité la plus saillante du type que nous retrouvons quelques siècles plus tard sur les *sceattas* anglo-frisons (G. Keary, *Catalogue of English coins. Anglo-saxon series*, I, pl. II, n° 3 et 14; pl. IV, n° 17). Le même type décoratif apparaît encore sur les céramiques d'Argonne que M. Chenet date du quatrième siècle¹.

Atelier n° 14 (fig. 15). — C'est encore le type si commun *Spes Augg.* que reproduisent quatre pièces de Tétricus fils sur lesquelles le graveur n'a pas été capable de reproduire correctement la titulature.

Atelier n° 15. — Quatre pièces de Tétricus père, du style le plus grossier, ont un type de revers d'autant plus méconnaissable qu'à la barbarie du type s'ajoute une cassure de coin.

Atelier n° 16 (fig. 16). — L'effigie de Tétricus fils, d'un style très particulier, accompagne la titulature du père IMP C TITRICVS P F sur quatre pièces de la trouvaille. Deux de ces pièces sont au type du vase et des instruments de sacrifice; les deux autres ont le type du cerf consacré à Diane sur la série du bestiaire de Gallien. Les légendes du revers sont illisibles.

Atelier n° 17. — Le type du vase et des instruments de sacrifice et le type *Spes Augg.* reparaissent sur trois pièces au même droit à l'effigie de Tétricus fils et à la titulature correcte C PIV ESV TETRICVS C [*aes*].

Atelier n° 18. — Sur trois pièces de Tétricus fils, de la fabrique la plus grossière, l'effigie au menton en galoche est méconnaissable; on devine plutôt qu'on ne lit le nom de *Tetricus Caesar*. Au revers, le schéma géométrique d'un personnage doit avoir pour modèle le type *Virtus Augg.*

Atelier n° 19 (fig. 17 et 18). — Trois pièces de Tétricus père de même fabrique accusent une provenance du même atelier. Sur l'effigie radiée de Tétricus père, l'œil n'est plus qu'un point inscrit dans un cercle tandis que la barbe et les cheveux sont figurés par des chevrons; les pointes de la couronne sont accostées de points. Il n'y a plus de place pour une légende bien que l'un des exemplaires semble porter en caractères minuscules les lettres *IT*, mais il paraît plutôt s'agir d'un défaut de coin. Au revers, la première pièce présente un personnage

(1) G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941, in-4°, 207 p., 38 pl.

debout, la tête nimbée d'un cercle de points, tenant une haste verticale elle-même doublée d'une bordure de points et élevant la main gauche au-dessus d'une croix (fig. 17,1 et 18,4); la seconde, le vase de sacrifice



FIG. 14. -- Atelier n° 13 (4 exemplaires).
1-2 [*Consecratio*], Tétricus père.

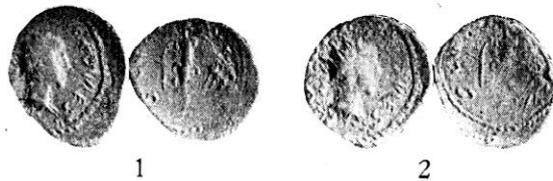


FIG. 15. -- Atelier n° 14 (4 exemplaires).
1-2, *Spes*, Tétricus fils.

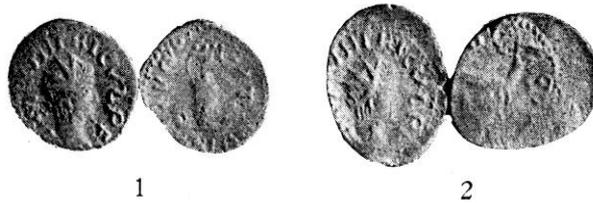


FIG. 16. -- Atelier n° 16 (4 exemplaires).
1, Vase et instruments de sacrifice; 2, Cerf: Tétricus fils.

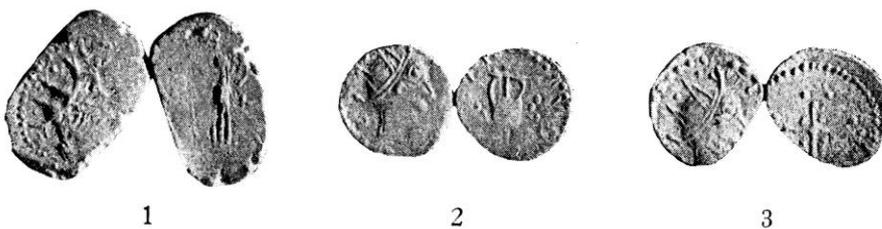


FIG. 17. -- Atelier n° 19 (3 exemplaires).
1, Personnage tenant la croix; 2, Vase; 3, Croix: Tétricus père.

muni de deux anses comme le calice des monnaies mérovingiennes de Banassac en Gévaudan, et accosté de points disposés en losange tandis qu'une pseudo-légende se décompose en caractères ... VI/IV... disposés symétriquement comme sur les monnaies anglo-frisonnes (fig. 17,2 et

18,3); la troisième enfin, une croix (fig. 17,3 et 18,2). Cette croix est cantonnée de quatre points comme sur l'un des *minimi* de la trouvaille de Richborough (n° 495, pl. X, n° 5 de la publication de MM. Mattingly et Stebbing) et aussi comme sur les deniers mérovingiens de Chalon-sur-Saône, à la fin du septième et au début du huitième siècle (Belfort, n°s 1251-1276); les extrémités de la croix s'ornent de trois points, dis-

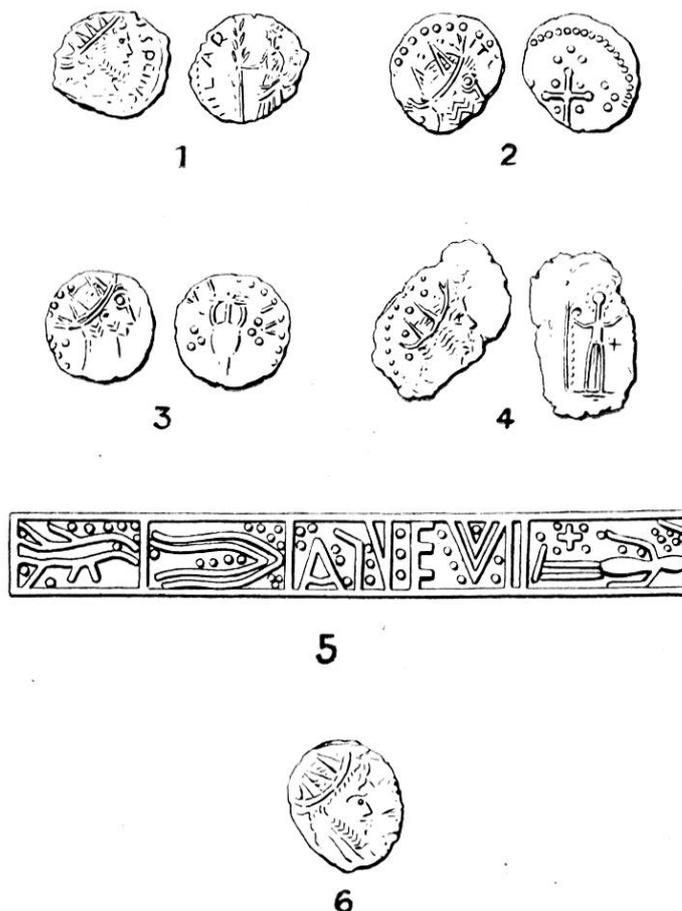


FIG. 18. — Ateliers n° 1 (1) — n° 19 (2-5) — n° 24 (6).

posés triangulairement comme sur les sous mérovingiens de Marseille, frappés au nom de Sigebert III vers 650 (n°s 2528-2532) et sur des tiers de sou, également mérovingiens, imitant ceux de Rodez (Belfort, n°s 3876-3877). Les trois pièces témoignent donc à la fois d'un retour aux vieilles traditions décoratives des artisans celtiques et, par le type de la croix ornée et cantonnée de points, d'une transition ou plutôt même d'une tradition que suivront les graveurs des monnaies anglo-frisonnes et mérovingiennes. Dès la fin du quatrième siècle, les décors à molettes

de la céramique gallo-romaine d'Argonne offrent les mêmes types (fig. 18,5) du personnage à la croix, du calice et de la croix cantonnée de points¹.

Atelier n° 20. — Deux pièces de Tétricus père, de fabrication grossière, sont frappées au type *Invictus* ou *Oriens Augg.* Les légendes sont indistinctes.

Atelier n° 21. — Deux pièces de Tétricus fils, de fabrication et de style assez soignées, offrent le type du vase et des instruments de sacrifice du type *Pietas Augustor.*

Atelier n° 22. — Sur deux monnaies de Tétricus père de style négligé et à la titulature fautive *IMC P TETRICVS P F AAG*, paraît, au revers, une figure ailée tenant une fleur, résultant de la confusion des types de la Victoire et de l'Espérance; la légende est *SPES AVGG.*

Atelier n° 23. — Le type correct *Spes Augg.* se montre encore sur deux pièces du même coin frappées à l'effigie de Tétricus fils, avec la titulature correcte *C PIV ESV TETRICVS CAES.*

Atelier n° 24. — Le même type *Spes Augg.* reparaît avec, cette fois, une légende indistincte, sur une pièce de Tétricus père de style très dégénéré, à la barbe en chevrons (fig. 18,6), coin d'effigie qui se retrouve sur un autre exemplaire de la trouvaille, au revers indistinct.

Atelier n° 25. — Sur deux pièces de Tétricus fils où le graveur n'a pu au droit inscrire que le début de la titulature *C PIV ESV TETRIC*, le type *Virtus Augg.*, au revers, est accompagné, semble-t-il, de la fin de la titulature [*us c*] *AES.*

Atelier n° 26. — C'est encore le type *Virtus Augg.* dont deux copies correctes et de même coin sont unies l'une à un poinçon d'effigie de Tétricus père, l'autre à un poinçon d'effigie de Tétricus fils, ce dernier avec la titulature *C PIV ESV TETRICV2 (sic) .C.*

Atelier n° 27. — Le type *Virtus Augg.* est aussi correctement copié sur une pièce dont le coin d'effigie est commun à une autre pièce de Tétricus fils, au type également correct *Spes Augg.* La titulature, *C PIV ESV TETRICVS CAES*, n'appelle aucune observation. Le portrait est d'un style agréable.

Atelier n° 28. — Enfin deux pièces de Tétricus père, à la barbe hirsute, présentent, au revers, une femme debout dont l'attitude et les attributs ne permettent l'identification avec aucun type connu dans la numismatique.

(1) Voyez en particulier la molette chrétienne n° 186 de l'ouvrage déjà cité de M. G. CHENET, p. 117-118. Cet intéressant rapprochement nous a été signalé par M. GAUDRON, chargé de mission au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye.

Parmi les 303 pièces qui, à Coesmes, ne sont représentées que par des *exemplaires isolés*, tous de fabrication différente et par conséquent de peu d'intérêt pour l'étude, notons les types suivants :

Aequitas (1 ex.); *Consecratio* (6 ex. à l'autel); *Hilaritas* (11 ex.); *Iustitia* (1 ex. de même fabrication que le n° 3652 de la trouvaille de La Vineuse); *Laetitia* (9 ex.); *Oriens Augg.* (ou *Invictus*: 7 ex.); *Pax* (20 ex.); *Pietas* sacrificant (1 ex.); *Pietas Augustor* (vase et instruments de sacrifice: 21 ex.); *Salus* (22 ex.); *Spes* (34 ex.); *Victoria* (5 ex.); *Virtus* (30 ex.).

A ces 168 pièces, il convient d'ajouter 4 exemplaires, frappés avec les types de la série du bestiaire de Gallien, et un rebut de 131 monnaies dont les types, illisibles ou indistincts pour la plupart, ne méritent pas une description.

Les ateliers locaux dont les produits ont été déterminés ont dû fonctionner à la fin du règne de Tétricus; les mieux représentés sont indiscutablement d'origine armoricaine. Ils copient de préférence les types *Hilaritas Augg.* et *Spes Augg.* émis à Trèves en 273 et 274. Les types *Salus Augg.*, *Virtus Augg.* et *Pietas Augustor* de Cologne apparaissent plus rarement dans la trouvaille: ils appartiennent à la même période. L'activité de ces ateliers a pu se prolonger quelques années après la chute de Tétricus mais n'a sans doute pas, en Gaule, dépassé le règne de Probus. L'enfouissement du trésor se place entre 275 et 280, comme le confirme le poids moyen élevé de ces copies locales.

A côté de copies assez fidèles des monnaies officielles, ces ateliers armoricains ont émis des pièces où l'imitation aboutit à une création nouvelle. Pour la monnaie à la croix, par exemple, il est surprenant, à première vue, d'en trouver un spécimen remontant aux environs de l'année 275 après J.-C. MM. Mattingly et Stebbing ont considéré que des pièces de type semblable à Richborough, en Angleterre, dans un dépôt enfoui au cinquième siècle, *semblaient excéder « les limites des possibilités du troisième siècle »*. Mais, en réalité, dès le temps de Tétricus, le type de la croix apparaît sur les monnaies locales des Gaules. Dans notre publication de la trouvaille de La Vineuse, nous en avons déjà signalé des exemples sur les émissions locales de la cité des Eduens, ou, du moins, des cités limitrophes. Peu importe que le type de la croix provienne du schéma de l'autel de consécration de Claude II ou de celui d'une figure quelconque stylisée à l'extrême. La croix n'a-t-elle qu'une simple valeur décorative ou faut-il déjà considérer que la croix chrétienne apparaît sur les monnaies locales des Gaules dès 275 de notre ère? Il nous semble d'autant plus difficile de lui refuser systématiquement toute valeur de symbole chrétien que nous la retrouvons employée comme telle sur des monnaies constantiniennes de *Ticinum* en 314, d'Arles en 335 et de Trèves en 337. La question

mérite d'être reprise avec la documentation que pourront fournir de nouveaux inventaires de trésors riches en produits des ateliers locaux. Les rapports que nous avons pu saisir entre certains de nos types monétaires et les décors chrétiens de la céramique gallo-romaine d'Argonne du quatrième siècle sont assez troublants.

La trouvaille de Coesmes révèle une continuité dans les vieux procédés décoratifs: stylisation schématique, emploi de la lettre *S* ainsi que de globules ou de points groupés souvent trois par trois en triangle, barbe ou cheveux figurés par des chevrons, dégénérescences des types, depuis l'époque celtique jusqu'aux temps mérovingiens et anglo-saxons. Le monnayage des ateliers locaux au troisième siècle, en Gaule, et au quatrième siècle, peut-être encore au cinquième, en Grande-Bretagne, constitue l'un des maillons de la chaîne de la tradition des arts populaires qui, sous le vernis de la culture romaine, rattache directement les techniques du monde celtique à celles du Haut Moyen Age. Félicitons-nous de voir le *Cabinet des Médailles* de la *Bibliothèque Nationale* s'enrichir de ces humbles monuments dont nous espérons avoir démontré la valeur comme source historique.

Pierre LE GENTILHOMME.

25 juillet 1944.